



Condamnation à verser 9500 euros

Par **jmdoj**, le **04/03/2009** à **15:02**

suite à une altercation sur un terrain de foot lors d'une rencontre en 10/06, je viens de recevoir le resultat du jugement qui me condamne à payer 9500 euros à l'adversaire pour les dommages, je suis conscient de mon erreur, mais je ne gagne que 1130 euros par mois et j'ai un loyer de 475 euros que dois je faire pour demander l'échelonnement de mes paiements et à qui dois je m'adresser
je vous remercie de votre aide